

2013-7116  
2014-07-23

## **ISOMATE® OFM TT**

**PHÉROMONE DE CONFUSION SEXUELLE POUR LE CONTRÔLE DE LA TORDEUSE  
ORIENTALE DU PÉCHER**

**DIFFUSEUR (PRODUIT À DÉGAGEMENT LENT)**

POUR UTILISATION SUR LES FRUITS A NOYAU ET LES FRUITS À PÉPINS

AGRICOLE

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

<b>GARANTIE:</b>	Acétate de Z-8-Dodécène-1-yle	88,54 %
	Acétate de 3-8-Dodécène-1-yle	5,68 %
	Z-8-Dodécène -1-ol	0,99 %

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION 31419 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**CONTENU NET:** 200 diffuseurs par paquet (chaque diffuseur contient 503,65 mg de phéromone pour un total de 100,73 g de phéromone par paquet)

**PACIFIC BIOCONTROL CORPORATION**

14615 NE 13th Court, Suite A  
Vancouver, Washington 98685 USA  
Téléphone: 360-571-2247

## MODE D'EMPLOI

IL EST TRÈS IMPORTANT QUE L'ISOMATE OFM TT SOIT APPLIQUÉ TEL QU'INDIQUÉ.

Le dépistage précis des populations adultes est essentiel puisque le mode d'utilisation de ISOMATE OFM TT est très différent du mode d'utilisation des insecticides conventionnels à large spectre homologué pour le contrôle de la tordeuse orientale du pêcher. La réussite du programme de lutte avec ISOMATE OFM TT dépend de la discussion continue avec les experts en lutte intégrée, les conseillers horticoles et les représentants des compagnies de produits antiparasitaires.

**CULTURES:** Pêches, nectarines, abricots, pruneaux, prunes, cerises et d'autres fruits à noyau; pommes, poires, coing et d'autres fruits à pépins;

**PARASITE:** Tordeuse orientale du pêcher (*Grapholita molesta*) et petit carpocapse de la pomme (*Grapholita prunivora*).

**DOSE D'EMPLOI:** Pour les vergers bien gérés ayant des antécédents de confusion sexuelle, de faible pression d'infestation et des dommages économiques faibles causés par les ravageurs ciblés au cours de la saison précédente, un taux minimum de 125 diffuseurs par hectare (50 diffuseurs par acre) peut être utilisé. Sur la bordure extérieure de la zone de confusion sexuelle (rangées et arbres les plus extérieurs aux fins des rangées) le taux devrait être doublé pour atteindre l'équivalent de 250 diffuseurs par hectare (100 diffuseurs par acre). Pour les vergers sous production biologique ou lorsqu'il y avait des blessures graves au cours de la saison précédente, appliquer 250 diffuseurs par hectare (100 diffuseurs par acre) tout au long de la zone de confusion sexuelle.

**APPLICATION:** Placer les diffuseurs dans les branches latérales aussi hautes qu'on peut atteindre dans l'arbre. Appliquer les diffuseurs d'une manière uniforme à travers le champ.

**PERIODE D'UTILISATION:** Installer les diffuseurs avant l'émergence des papillons nocturnes au printemps. Pour les pêches qui seront élaguées après que le vol des papillons nocturnes soit commencé, retarder l'application des diffuseurs jusqu'à ce que l'élagage soit complété dans ce bloc et ensuite appliquer rapidement les diffuseurs. Si cette application tardive est pratiquée, il est très important que les diffuseurs soient appliqués d'une manière rapide avant le début du vol de la deuxième génération. Des applications supplémentaires d'insecticides homologués peuvent être nécessaires pour contrôler les ravageurs ciblés. Les meilleurs résultats sont obtenus avec une application anticipée d'ISOMATE OFM TT. Il s'agit d'un produit de longue saison et il n'y a aucun risque d'épuiser la quantité de phéromone au cours de la saison d'application.

**NOTE:** ISOMATE OFM TT réduit l'accouplement des organismes nuisibles ciblés. La migration des papillons nocturnes femelles fécondées à partir des vergers adjacents réduira le niveau de contrôle. Contrôler par:

- Traitement des sources extérieures d'infestation avec de ISOMATE OFM TT.
- Traitement des sources extérieures d'infestation avec un insecticide homologué.
- Traitement du verger traité avec la phéromone avec un insecticide homologué.

Il est plus efficace de traiter toute la zone. Des applications supplémentaires d'un insecticide homologué sont conseillées quand ISOMATE OFM TT est employé dans les vergers ayant de fortes populations de parasites. Tous les insectes nuisibles doivent être suivis de façon à ce que des insecticides homologués puissent être appliqués au moment opportun.

ISOMATE® est une marque déposée de "Pacific Biocontrol Corporation".

## PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Ne pas ouvrir les enveloppes de feuille d'argent jusqu'au moment d'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pendant la manipulation du produit porter des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes de protection. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après l'utilisation du produit.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

## PREMIERS SOINS:

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au

bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

**Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas jeter les diffuseurs, utilisés ou non, dans ou près des étendues d'eau.**

**ENTREPOSAGE:** Entreposer les paquets de diffuseurs non-ouverts à une température inférieure à 4°C dans un endroit sec.

**ÉLIMINATION:** Les diffuseurs inutilisés qui ne peuvent pas être appliqués selon le mode d'emploi doivent être éliminés selon la réglementation provinciale.

**ÉLIMINATION DES RÉCIPIENTS:** Les diffuseurs usagés et les enveloppes de feuille d'argent doivent être éliminés conformément à la réglementation provinciale.

**GÉNÉRAL:** Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.